



Refu de déclaration et de payment

Par **ammouna**, le **22/04/2008** à **15:25**

bonjour,

je suis une étudiante étrangère et j'ai travaillé pour le compte d'un artisan du bâtiment pendant 38 jours. J'ai arrêté de travailler car il refusait de me déclarer malgré mes demandes répétitives sous prétexte que le comptable n'avait pas encore établi de contrat. De plus que maintenant il refuse catégoriquement de me payer les 38 jours de travail à temps complet. Je voudrai savoir quels sont mes droits et quelles sont les démarches à suivre pour qu'il puisse déclarer ces 38 jours de travail et me les payer.

Je vous remercie d'avance.

ammouna